

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Que le député veuille bien poser sa question. Bien d'autres voudraient prendre la parole.

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, je pourrais la poser à cinq ministres, mais je vais l'adresser au ministre des Travaux publics. Elle a trait à un lieu appelé base de radar de Pine Tree que le gouvernement américain a laissée au gouvernement canadien il y a trois ans. Comme plusieurs ministères et organismes du gouvernement fédéral s'intéressent à cette installation, quelles mesures prend-on pour empêcher le vandalisme qui cause des millions de dollars de dommages à cette propriété? Que fait le gouvernement pour y mettre fin?

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je ne suis absolument pas au courant de cette affaire, mais je ne manquerai pas de me renseigner et de répondre ensuite au député.

M. Marshall: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme on m'a confirmé que cette affaire fera l'objet d'une enquête, puis-je demander au ministre des Communications, qui doit répondre à la Chambre de l'activité de Télésat Canada, si son ministère a examiné les lieux pour voir s'ils conviendraient à Télésat Canada? J'ajouterais que l'endroit fait l'objet d'actes de vandalisme au point d'en devenir gênant pour le Canada.

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications): Monsieur le président, le député soulève là une question intéressante dont je vais m'enquérir afin de lui donner une réponse le plus tôt possible.

[Traduction]

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une dernière question supplémentaire au ministre des Transports? Comme son ministère porte un intérêt particulier au matériel de la base de radar de Pine Tree et comme j'attire son attention sur cette question depuis trois mois par mes demandes de renseignements, puis-je savoir quelles mesures le ministre a prises relativement à cet endroit?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je prends note de la question du député, et je verrai si je peux y répondre demain.

* * *

LES TRANSPORTS

L'OPPORTUNITÉ D'UNE ENQUÊTE SUR LES CONTRATS DE DRAGAGE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, je pose ma question au ministre des Transports. Au début de la période des questions, aujourd'hui il a dit avoir lancé une enquête sur des contrats de dragage dans des ports de l'Ontario et du Québec. A-t-il, en même temps ou depuis, fait mener une enquête sur des contrats de dragage en Colombie-Britannique et lui a-t-on fait rapport à ce sujet?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la réponse est non, à moins que le solliciteur général ne l'ai fait; en tout cas, ce n'est pas à la demande du ministère des Transports.

M. Reynolds: Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question supplémentaire au solliciteur général? A-t-il fait faire

[M. Marshall.]

en Colombie-Britannique une enquête sur les contrats de dragage comme il l'a fait à Hamilton?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Pas que je sache, monsieur l'Orateur, mais je vais vérifier.

LE PROJET DE SUPPRESSION DU TARIF DES DENRÉES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question bien précise au ministre des Transports. Puisque les Canadiens ont généralement l'impression—et le ministre partage cette opinion, je crois—que lui-même, son ministère et la Commission canadienne des transports n'ont pas suffisamment d'autorité pour régler convenablement certains secteurs des transports liés au tarif-marchandises, le ministre encourage-t-il ou approuve-t-il les efforts que font le CN et le CP, comme il est dit ce matin dans la *Gazette* de Montréal, en vue de réduire ou d'éliminer le tarif général pour les denrées en les transformant en tarif spécifique ou en frais convenus, démarche qui va réduire davantage l'autorité que le ministre ou la Commission canadienne des transports pouvaient avoir sur le tarif-marchandises.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, même si je n'avais pas l'intention de le faire, je lirai la *Gazette* et ferai peut-être quelques observations demain.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LES PRÉTENTIONS DE LA SOCIÉTÉ QUANT AU JEU DE LA CONCURRENCE—LA POSITION DU MINISTRE

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Pendant que le ministre y est, jetterait-il un coup d'œil sur d'autres publications? Étant donné les déclarations, depuis environ un an, du premier ministre, du ministre lui-même et d'autres personnes, nous dirait-il s'il est prêt à tolérer la publicité nationale du CN, vu qu'il a déclaré que la concurrence ne donne pas de bons résultats dans le domaine des transports au Canada? Est-il prêt à tolérer ces annonces du CN, société publique, dans lesquelles on déclare que les chemins de fer devraient continuer à s'inspirer, et je cite «des pratiques normales de concurrence?»

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, permettez-moi une correction. J'ai dit que la concurrence seule ne réussit pas dans ce domaine, et cela, je le maintiens. En dehors de cela, à mon avis, elle réussit.

[Plus tard]

LES PROPOS DU PRÉSIDENT AU SUJET DES FRAIS D'ÉQUIPEMENT ET DES MAJORATIONS DE TARIFS—LES VUES DU MINISTRE

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le président du Canadien National, M. Bandeen, dit que les 5 milliards de dollars de frais d'équipement nécessaires d'ici les cinq ou six prochaines années devront provenir des tarifs-marchandises uniquement. Le ministre est-il d'accord avec lui?